

# AVP – amicale de voile Portalban – AG 2021

## PV de la 33<sup>ème</sup> assemblée générale du 6 novembre 2021 à l'ancienne école de Delley

---

### Ouverture de l'assemblée 2021 : préliminaires

Il est 17H00 précise lorsque le Président Daniel Jorio ouvre l'assemblée générale 2021 en présence de 23 membres. Il souhaite une cordiale bienvenue à tous et rappelle les mesures sanitaires en vigueur. Il fait circuler la liste des présences et demande à chaque membre d'y vérifier ses coordonnées.

Les membres suivants sont excusés :

- André Auderset
- Béatrice Auderset
- Ronal Auderset
- André Bechler
- Robert Combriat
- Ludmila Combriat
- Peter Denzler
- Isabella Denzler
- Beat Furrer

### 1. Présentation et approbation de l'ordre du jour

Le président relève les points suivant à l'ordre du jour :

1. Présentation et approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la dernière AG du 27 avril 2019
3. Mutation des membres
  - a. Nouveaux membres
  - b. Démissions
  - c. Exclusions
4. Rapport de gestion
5. Activité juniors
6. Présentation des comptes 2019
7. Rapport des vérificateurs des comptes 2019
8. Approbation des comptes 2019
9. Présentation des comptes 2020
10. Rapport des vérificateurs des comptes 2020
11. Approbation des comptes 2020

12. Approbation de la décharge au comité pour les exercices 2019 et 2020
13. Investissements réalisés en 2020 et 2021 :
  - a. Achat du bateau pneumatique Marshall M2 Touring
  - b. Autres acquisitions de matériel
14. Information sur le compte prévisionnel 2021
15. Programme provisoire des activités 2022
16. Nominations statutaires :
  - a. Vérificateurs des comptes
  - b. Comité le comité a été élu en avril 2019 pour 3 ans. Il devra être renouvelé par l'AG au printemps 2022. Information sur les démissions et les postes vacants pour 2022.
17. Divers

L'ordre du jour ne donne lieu à aucune remarque.

## 2. Approbation du PV de l'assemblée générale du 27 avril 2019

Le PV de l'AG 2019 est approuvé à l'unanimité.

## 3. Mutations des membres :

L'AVP enregistre les mutations suivantes

### 3.1. Nouveaux membres

- Jacqueline et Daniel Rimensberger 2019
- Martine Rumo-Chardonnens 2019
- Natascha Rast 2020
- Samira Rast 2020
- Johannes Baumann 2021
- Rita Grädel 2021
- Roman Grädel 2021
- Elena et Roger Witschi-Labelle 2021
- Vincent Ameodo => *membre ami*

L'ensemble des nouveaux membres sont acceptés par acclamation.

### 3.2. Démissions

L'AVP enregistre les démissions suivantes :

- Jean-Luc Gindrat 2019
- Christian Trenkel 2019
- Martin Gafner 2019
- Charles-André Lussi 2019
- Christoph Bugnon 2019
- Pascal Sacchi 2020
- Christoph Denoth 2020

- Luc Demierre 2020
- Serge et Eliane Demierre
- Bernard et Christine Dubey
- Andy et Christel Dubey-Fuchs
- Richard et Doris Schmid

### 3.3. Exclusions

Les membres suivants :

- Roberto Käsermann 2020
- Federico Spanio 2020,

ne s'acquittant plus de leur cotisation, aucune objection n'est faite quant à leur exclusion.

Le président informe que l'AVP compte à ce jour 53 membres dont 5 membres honoraires, soit une diminution de 5 membres par rapport à 2019.

## 4. Rapport de gestion

Le rapport de gestion du président est publié en intégralité ci-dessous :

« Je pense qu'il est temps de réfléchir à un nouveau logo pour l'AVP. **Fluctuat nec mergitur** (Il tangue mais ne coule pas). Qui correspondrait mieux à ce que nous avons vécu ces deux dernières années.

### 2019 :

Tout avait pourtant si bien commencé avec la saison 2019 : Une journée d'entretien du club house en avril avec une dizaine de membres motivés pour peindre la façade coté Salamandre, où chaque goutte de lasure a été utilisée.... Avec un dégradé subtil selon la provenance des bidons. Nettoyage et préparation des optis et Laser, et à midi un repas au sec dans le tout nouveau local de l'Amirauté avec vue sur le port.

L'assemblée du 27 avril fut marquée par des changements au comité : remise de témoin par le président sortant Peter Denzler, entrée au comité de Doris qui reprend la caisse et de Cédric pour l'aide au matériel.

Puis la saison s'est déroulée pratiquement normalement avec juste les aléas de la météo : Régate d'ouverture avec 14 participants suivie de la soupe de poissons, une délégation AVP au bol d'Or Mirabeau avec Pierre, Micheline, Doris et Jean-Jacques, ils ont affronté la plus forte tempête du Léman de ces dernières 40 années en illustrant de façon éclatante la devise **Fluctuat nec mergitur**.

Puis la météo a aussi joué les troubles fête sur notre lac, avec l'annulation de l'Obéra à cause d'orages violents et à l'inverse Eole s'est montré très paresseux pour la semaine de la D-Rive avec seulement 2 manches le lundi puis des apéros et des grillades pour le reste de la semaine.

En revanche la journée du 1<sup>er</sup> août a été un franc succès avec une bonne participation des membres et un bénéfice record de CHF 3'000.

2019 a aussi été l'année de la renaissance de l'école avec 7 élèves, on était descendu à deux puis à quatre les années précédentes Des élèves qui se lancent dans les régates juniors de la FVLJ, Loris a été 1<sup>er</sup> de la coupe juniors 3CL des optis en 2021.

## 2020 :

Sur la lancée de 2019, tout semblait aller pour le mieux en ce début d'année 2020. On avait avancé l'Assemblée au 15 mars, pour voter l'achat de notre pneumatique M2, et une manche du championnat junior C3L était prévue à Portalban.

Bien entendu, rien ne s'est passé comme prévu !

Le semi-confinement a été prononcé la veille de notre assemblée et tout a été annulé. Toutes les activités nautiques ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre, le port a été interdit d'accès, la commune a renoncé aux festivités de l'été, y compris le 1<sup>er</sup> août, et la livraison du pneumatique a été reportée maintes fois en raison des difficultés d'approvisionnement de l'usine. Il sera finalement livré le 6 août.

Heureusement, les mesures d'assouplissement de l'été ont permis le lancement de la régata de l'Obéra le 11 juillet et pour la première fois avec une formule en deux manches avec 11 participants, et une certaine panique sur le bateau start au lancement de la deuxième manche. Vainqueur André Bechler, 2<sup>ème</sup> Andreas Maurer et 3<sup>ème</sup> Eric Plancherel.

Point d'orgue de l'été, une excellente semaine de la D-Rive avec 11 participants (dont deux juniors sur optis Loris et Marco), du vent pour 5 manches, et bien entendu des apéros et des grillades. 1<sup>ère</sup> Fiona du beau lac de Genève, 2<sup>ème</sup> Patrick Stabrowski du lac de Sugiez, 3<sup>ème</sup> Philippe.

Et enfin la Transneuch avec 12 participants 1<sup>er</sup> Raymond Kerrison Neuchâtel, 2<sup>ème</sup> Roger Kämpf de Cudrefin et 3<sup>ème</sup> Adrian.

Et pour finir l'année 2020 comme elle avait commencé, l'Assemblée du 7 novembre, prévue en remplacement de celle de mars, a été annulée pour cause de nouvelle vague Covid.

## 2021 :

Elle fut jalonnée de surprise mais nous en reparlerons à notre assemblée 2022. Pour l'essentiel :

- Report de l'assemblée générale pour cause de Covid : ce qui devient une tradition
- Printemps et début d'été froid et maussade
- Interdiction de naviguer à la veille de la D-Rive qui s'annonçait radieuse et venteuse.
- Inondation de notre Mobile-Home
- A part ça rien de spécial ou d'anormal.

En cette fin de saison, un grand merci à celles et ceux qui ont fait fonctionner notre amicale malgré des conditions difficiles. Un grand merci aux membres du comité et à tous les membres bénévoles.

Et souvenons-nous de notre devise **Fluctuat nec mergitur** »

## 5. Activité juniors

Doris informe que l'école de voile a connu un succès inespéré durant les 2 dernières saisons. Au total 12 à 13 élèves soutenus par des parents très motivés ont suivi les cours. En raison de l'insuffisance d'Optimist, le club a même dû refuser des inscriptions.

Deux élèves ont navigué sur Laser. L'acquisition en 2020 du pneumatique M2 a grandement facilité ces cours. Ronald étant occupé à l'entraînement pour les JO, la difficulté a été de trouver des moniteurs. Grâce au soutien de l'école de voile d'Estavayer qui a un bon « stock » de moniteurs à proximité, le programme a pu être réalisé à la satisfaction de tous.

Côté finance, nous avons été soutenus par la Loterie Romande pour l'achat des 2 Optimist d'occasion. Ceci a contribué à ce que l'école de voile ait pu clôturer les comptes sans excédents de dépenses.

## 6. Présentation des comptes 2019

Doris, notre comptable passe la parole à Daniel pour relever quelques points marquant :

- La manifestation du 1<sup>er</sup> août a été un véritable succès et s'est soldée par un bénéfice de 3'267.- CHF
- Le soutien de la Loro, suite à un non suivi administratif de la FVLJ, a pu être récupéré mais n'a été versé qu'en 2021.
- La publicité dans la plaquette FVLJ a laissé un bénéfice de 1'225.- CHF
- Une année faste qui après 2550.- CHF d'amortissements comptabilisés se solde par un excédent de 1'779.80 CHF (hormis l'école de voile).
- Au 31 décembre, le bilan affiche des liquidités pour un montant de 36'318.16 CHF d'où l'idée de remplacer le Sachs de l'école de voile arrivant en fin de vie.

## 7. Rapport des vérificateurs des comptes 2019

Le rapport des vérificateurs signé Serge Demierre et Robert Combriat, tous deux absents, est lu par Pierre Brunisholz. Le rapport relève la lisibilité ainsi que la minutie avec lesquels les comptes sont tenus. Il fait part que les recettes et dépenses du compte d'exploitation ont été contrôlées par le biais de pointages entre écritures et pièces comptables et que le bilan tout comme les comptes d'exploitation concordent avec la comptabilité. Que la comptabilité est tenue avec soin et exactitude. Le solde de l'exercice 2019 se solde par un bénéfice consolidé de 667.25 CHF.

Sur la base de leur examen, les vérificateurs proposent aux membres présents d'accepter les comptes 2019, d'en donner décharge au comité ainsi qu'aux vérificateurs pour leur mandat.

## 8. Approbation des comptes 2019

Les comptes 2019 sont approuvés à l'unanimité.

## 9. Présentation des comptes 2020

A l'instar des comptes 2019, Daniel fournit quelques explications :

- La manifestation du 1<sup>er</sup> août, annulée par les restrictions sanitaires, n'a pas rapporté les 2580.- CHF budgétisé.
- La publicité insérée dans la plaquette FVLJ a rapporté 1225.- CHF et ceci pour la dernière fois étant donné qu'elle ne paraîtra plus à l'avenir.
- L'amortissement du M2 pour un montant de 700.- CHF a été réparti à charge égale entre l'école et le club.
- Après l'achat du M2, les liquidités ont fondues à 16'000.- CHF.
- Le club house est porté au bilan pour 1322.60 CHF, solde des frais liés à la réparation du toit.

Intervention d'**Yves** qui s'étonne que la subvention LORO de 500.- CHF est en négatif. Daniel explique que La FVLJ n'a pas transmis les coordonnées des clubs ce qui fait que l'argent n'a pas été versé en 2020 mais en 2021.

Intervention de **Dominique** qui rappelle que la commune a mis gracieusement à disposition de l'AVP une place à l'eau pour le M2.

## 10. Rapport des vérificateurs des comptes 2020

En leur qualité de vérificateurs des comptes, Robert et Pierrôt (Brunisholz) ont procédé à la vérification des comptes de l'AVP, exercice 2020.

Pierrôt fait lecture du rapport et relève la lisibilité ainsi que la minutie avec lesquels les comptes sont tenus. Il fait part que les recettes et dépenses du compte d'exploitation ont été contrôlées par le biais de pointages entre écritures et pièces comptables et que le bilan tout comme les comptes d'exploitation concordent avec la comptabilité. Que la comptabilité est tenue avec soin et exactitude. Le solde de l'exercice 2020 se solde par une perte de CHF 829.10.

Sur la base de l'examen des vérificateurs, il propose aux membres présents d'accepter les comptes 2020, d'en donner décharge au comité ainsi qu'aux vérificateurs pour leur mandat.

## 11. Approbation des comptes 2020

Les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité.

## 12. Approbation de la décharge au comité pour les exercices 2019 et 2020

Les décharges au comité des comptes 2019 et 2020 sont approuvées à l'unanimité.

## 13. Investissements réalisés en 2020 et 2021

### 13.1. Achat du bateau pneumatique Marshall M2 Touring

Daniel fournit les explications sur l'analyse menée en vue de l'achat d'un bateau pneumatique. Trois modèles ont été examinés et soumis en consultation écrite aux membres de l'AVP. A l'unanimité (à l'exception d'une voix), le choix s'est porté en faveur du Marshall M2 Touring, ce qui a conforté le comité à opter pour ce modèle. D'un montant de départ fixé à 27'000.- CHF et compte tenu d'une participation de la LORO de 5'000.- CHF et de différents dons, le prix net a pu être abaissé à 14'000.- CHF. Le pneumatique a été équipé d'une bâche sponsorisée en grande partie par la mobilière.

### 13.2. Autres acquisitions de matériel

La flotte des Optimist a été complétée par 2 occasions.

## 14. Information sur le compte prévisionnel 2021

Daniel poursuit avec quelques explications sur le compte prévisionnel 2021 :

- Gros amortissement de CHF 5000.- pour le M2 qui correspond à la subvention de la Loro.
- Bénéfice consolidé attendu de 482.50 CHF, amortissements compris.
- Au bilan les liquidités remontent à 22'665.- CHF grâce à la subvention Loro de 5'000.- CHF (reçu qu'en 2021).
- A planifier : les frais liés à la remise en état du club house, 2'500.- CHF qui correspondent au montant de la franchise auxquels s'ajouteront les frais liés au rehaussement du club house budgétisé à 2'000.- CHF.

Doris lance un appel vibrant à l'ensemble des membres présents pour amener des idées afin de générer de nouvelles recettes.

## 15. Programme provisoire des activités 2022

Daniel informe sur le programme provisoire des activités 2022 :

2 avril 2022	10h00	Journée entretien club-house et bateaux => remise en état du clubhouse suite à la réparation des dégâts dus aux inondations. Réflexion sur l'enlèvement du meuble central. Les meubles de cuisine seront changés.
2 avril 2022	18h00	Assemblée générale AVP
8 avril 2022		Début des cours juniors, à voir encore en fonction de la disponibilité des moniteurs
Mai-septembre	18h00	Training yachting lourds, tous les vendredis de mai à septembre. Actuellement information des participants par <b>Whatsapp</b> . Discussion ouverte pour une amélioration
30 avril 2022	15h00	Régate d'ouverture
7 mai 2022		FVLJ : Farewell – CVN
4 juin 2022		FVLJ : 100 Milles – CVE

11 juin 2022	18h00	Voile de nuit (pleine lune le 14 juin)
18 juin 2022		FVLJ : Y Yvonand – CNTY
25 juin 2022		FVLJ : Bol d'Or – CVG
2 juillet 2022		FVLJ : Coupe du lac St Aubin
9 juillet 2022	13h00	Régate Obéra – 1 <sup>ère</sup> & 2 <sup>ème</sup> manches (Fête de la plongée)
18-22 juillet 2022	18h00	Semaine de la D-Rive, avec les juniors
30 juillet 2022		FVLJ : Voile d'OR – CVC
1 <sup>er</sup> août 2022	08h00-24h00	1 <sup>er</sup> août. Poursuit-on avec une nouvelle formule simplifiée ? Match Race ? Discussion ouverte
6 août 2022		FVLJ : La double – CVB
13 août 2022		FVLJ : La Galérienne – GCNA
20 août 2022	13h00	Régate TransNeuch
3 septembre 2022		FVLJ : Ancre Noire – MY
17 septembre 2022	15h00	Régate de clôture
15 octobre 2022	19h00	Date du repas de fin de saison avancée afin qu'un maximum de membres encore présents sur la place du port puissent participer.
4 février 2023	10h00	Ski et snowboard

### 15.1. Interventions concernant l'activité du 1er août

**Sabine** : trouverait dommage d'abandonner l'activité du 1er août qui donne de la visibilité au club de par sa proximité directe avec le lac et les promeneurs. De plus, le match race montre une image active de l'AVP.

**Daniel** : informe que si on maintient cette activité, il conviendrait d'en alléger la forme actuelle qui nécessite passablement de matériel (frigos, tentes, tables etc) et de ressources humaines. Par ailleurs les exigences sanitaires sont devenues comparables à celles des restaurants. Ce qui rend l'exercice périlleux avec la chaleur et l'absence d'espace frais pour le stockage des aliments.

**Vincent** : s'interroge sur la possibilité de créer une synergie avec la fête de la plongée qui a lieu à cette même date.

**Daniel** : explique que c'est possible mais dans ce cas nous devons en principe utiliser la cantine de la commune.

**Yves** : complète que par le passé une fête commune avait été organisée par les 4 clubs nautiques (plongée, voile, moteur, sauvetage) mais que la gestion financière reste délicate.

### 15.2. Interventions concernant l'accès au club house et bar de l'amirauté

**Pierrôt** (Brunisholz) : regrette que le club house est toujours fermé en l'absence de manifestations. Il suggère d'offrir la possibilité aux membres de pouvoir y accéder et consommer. Expérience faite du côté de Villeneuve, cette possibilité génère des recettes pour le club de par la vente de boissons.

Diverses personnes abondent en émettant quelques idées :

- Pose d'une boîte à clefs avec code pour accéder au bar de l'amirauté
- Entreposage d'une table en bois et d'un banc devant le club-house durant la saison
- Etablissement d'une liste des boissons consommées et paiement via TWINT

Le thème sera repris en séance de comité.

### 15.3. Interventions concernant les régates d'entraînement du vendredi

**Pierrôt** (Brunisholz) : relate l'exemple de l'organisation des régates d'entraînement vu sur le Léman : l'équipage qui s'annonce comme bateau Start est considéré comme gagnant de la régate, ce qui lui confère un maximum de points et de chance de décrocher le trophée en fin de saison.

**Malte** : ne voit pas l'intérêt de faire un départ trop rigide avec si peu de participants.

**Jean-Jacques** : rappelle l'exemple d'Estavayer : départ à 18H30 précis, la bouée des 300 m comme ligne de départ. Objectif : tourner la bouée de Chevroux en cas de bise ou celle de Cheyres en cas de vent, aucune infrastructure et/ou start n'est nécessaire.

**Roger** : relève qu'il y a des parents d'élèves ou d'autres couples qui souhaiteraient participer également aux régates d'entraînement mais devant aider leurs enfants à mettre leur embarcation à l'eau, ne peuvent pas le faire. D'où son idée de rendre autonome les juniors le plus vite possible. Cette intervention suscite la remarque qu'il est du ressort des parents de soutenir et aider leurs enfants à la préparation et mise à l'eau des voiliers. Le moniteur s'en trouve ainsi soulagé.

Pour permettre aux parents de naviguer, l'idée est émise qu'au moment où les parents inscrivent leurs enfants, il convient de les informer que même s'ils ne possèdent pas de bateaux, ceux-ci peuvent devenir membre ami et ainsi profiter de tous les avantages qu'offre le club tels participer aux régates d'entraînement, accéder au grill, clubhouse etc. Par ailleurs, la cotisation de membre ami revient 100 % au club, aucune redevance n'étant due à la FVLJ.

### 15.4. Interventions diverses

**Yves** : constate avec bonheur qu'en 2021, les régates du club se sont autofinancées.

**Pierrôt** (Brunisholz) : propose qu'avec le souper de clôture du 15 octobre, il soit rappelé qu'il y a le rangement du matériel durant l'après-midi afin que les membres disponibles viennent donner un coup de main et éviter que ce ne soit toujours les mêmes qui le font.

Revenant sur le besoin d'acquérir de nouveaux membres,

**Dominique** : s'inquiète que l'AVP puisse offrir sur demande les traductions de ses communications en allemand. Si on veut attirer du monde, la maison ne doit reculer devant aucun sacrifice abonde-t-elle.

**Pierre** (Berlincourt) : propose ses services en tant que traducteur.

**Daniel** : relate l'action de la carte postale qui a été envoyée à tous les propriétaires de bateaux non membres de Gletterens et Portalban. Au final succès mitigé, seules 3 personnes ont manifesté leur intérêt.

**Jean-Jacques** : propose de créer une affiche pour une des régates que l'on organise avec la mention « régate amicale ouverte à tous » afin d'attirer de nouveaux membres.

## 16. Nominations statutaires

### 16.1. Vérificateurs des comptes

Malte se propose comme 2<sup>ème</sup> vérificateur et Sabine comme suppléante.

### 16.2. Comité :

Daniel rappelle que le comité a été élu en avril 2019 pour 3 ans. Il devra être renouvelé par l'AG au printemps 2022. Information sur les démissions et les postes vacants pour 2022 :

- André et Béatrice Auderset avec effet à fin octobre 2021
- Alexandre avec effet au printemps 2022
- Et Daniel qui fait également part de son souhait de démissionner du comité au printemps 2022.

Le président relate que le comité propose à l'ensemble des membres présents de nommer André et Béatrice Auderset « membre d'honneur » eu égard à tout le travail effectué durant plus de 12 années au sein du comité. La proposition est acceptée par acclamation.

## 17. Divers

- **Yves** : propose une minute de silence pour les personnes qui nous ont quitté en 2019 et 2020, pensant notamment à Charly Bugnon.

Le président clôt l'assemblée à 18H50.

Pour le procès-verbal :



Bertrand Chardonnens